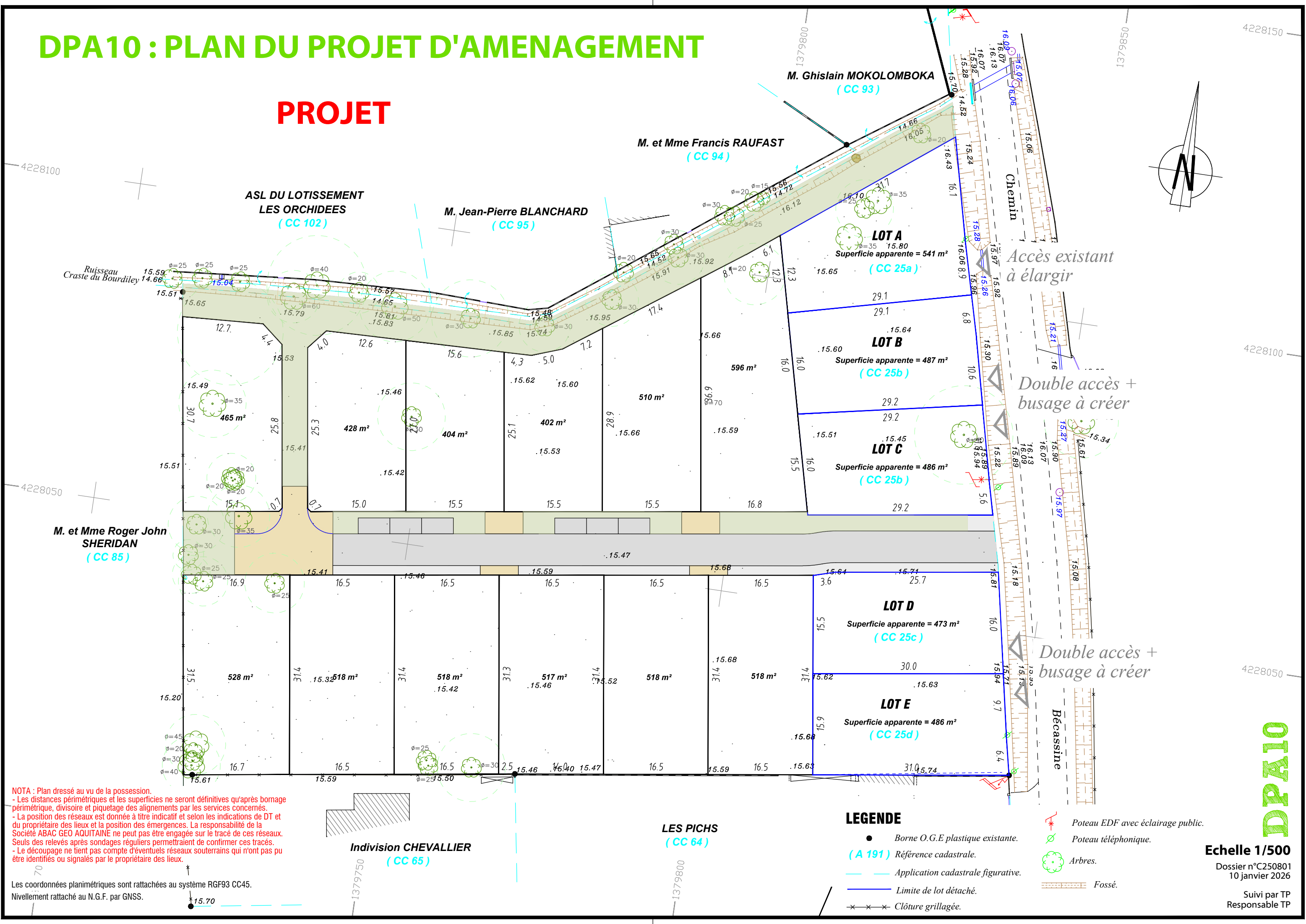


DPA10 : PLAN DU PROJET D'AMENAGEMENT

PROJET



NOTA : Plan dressé au vu de la possession.
- Les distances périmétriques et les superficies ne seront définitives qu'après bornage périmétrique, divisoire et piquetage des alignements par les services concernés.
- La position des réseaux est donnée à titre indicatif et selon les indications de DT et du propriétaire des lieux et la position des émergences. La responsabilité de la Société ABAC GEO AQUITAINE ne peut pas être engagée sur le tracé de ces réseaux. Seuls des relevés après sondages réguliers permettront de confirmer ces tracés.
- Le découpage ne tient pas compte d'éventuels réseaux souterrains qui n'ont pas pu être identifiés ou signalés par le propriétaire des lieux.

Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93 CC45.
Nivellement rattaché au N.G.F. par GNSS.

LEGENDE

- Borne O.G.E plastique existante.
- (A 191) Référence cadastrale.
- Application cadastrale figurative.
- Limite de lot détaché.
- Clôture grillagée.

- Poteau EDF avec éclairage public.
- Poteau téléphonique.
- Arbres.
- Fossé.

Echelle 1/500

Dossier n°C250801
10 janvier 2026

Suivi par TP
Responsable TP

DPA10